

« Pour une éthique sociale à l'ère numérique : vers une humanisation des sociétés ouvertes »

Nicolas Auray, in *Pour une écologie sociale*, 2013
Chardel, P.A., Reber, B. dir., éd. Parangon

Toute nouveauté technologique, pour la critique, est désarmante. En effet, l'innovation, par nature, procède dans l'opacité d'un régime d'expertise, et produit du changement social en substituant des épreuves de force à des épreuves de justice¹. Un certain nombre d'auteurs mettent même en évidence que la technique produit des effets de *sidération*, liées à l'impossibilité fondamentale devant laquelle nous nous trouvons d'inscrire sa nouveauté technique dans le registre du symbolique et donc de lui donner du sens². De ce fait, l'adoption d'une réflexion d'ordre *éthique* sur une technologie n'est donc pas un geste naturel. Un premier cadre conceptuel, déployé avec grandeur par Hans Jonas, consiste à tenter une mise en garde contre les effets dramatiques de la puissance et de la libération qu'ouvre la technique. L'éthique pour la civilisation technologique, en lien avec ce geste conceptuel, privilégie la « non-puissance », l'appel aux limites, et insiste sur les risques et la peur. C'est plutôt autour d'un second geste de pensée que s'est inscrite une certaine réflexion éthique autour du numérique. Dans ce second geste, l'irruption d'une technologie est jugée à l'aune de ses effets sur la distribution du pouvoir, du savoir et de la richesse. C'est sous cet angle par exemple que Langdon Winner³ considère que, alors que la plupart des objets techniques sont flexibles et peuvent supporter différents arrangements institutionnels, certains artefacts ont « une politique ». En effet, pour certaines machines, on voit se redistribuer, lorsqu'elles se diffusent dans la société, les trois capitaux que sont le pouvoir, le savoir et la richesse d'une manière homogène et frappante. Certaines technologies – comme le nucléaire, la manufacture, la mégamachine mumfordienne- seraient *autoritaires* parce qu'elles conduisent à la concentration de l'autorité et du capital ; d'autres - comme le solaire ou les éoliennes- *démocratiques*, sources d'émancipation pour des communautés locales, légères, fluides, faciles d'accès. **L'écologie sociale peut être entendue comme décrivant la façon dont, dans un groupe humain, se distribuent le pouvoir, le savoir et la richesse. En tant qu'elle modifie ces**

¹ Sur l'opposition entre les épreuves de force qui rendent illisible la critique, et les épreuves de justice, qui la supposent, cf. Boltanski et Chiapello, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme* (Gallimard).

² Pour une analyse des effets de sidération dans le cas de la biométrie, expliquant l'atonie sociale malgré son implantation dans les cantines scolaires ou les zones aéroportuaires, cf Gérard Dubey, « Les deux corps de la biométrie », *Communications*, n°81, pp.153-166, 2007.

³ Langdon Winner, 1986, « Do artefacts have politics », *Daedalus*

équilibres, toute technique redessine l'écologie sociale du groupe humain dans lequel elle se dissémine.

Depuis l'invention du numérique, si l'on entend par « numérique » le couplage dans les années 2000 d'Internet comme réseau de routeurs et des micro-ordinateurs, l'opposition classique⁴ entre des « technologies molaires » d'une part, renforçant l'autorité et la centralisation, et des « technologies moléculaires » d'autre part, donnant plus de pouvoir au peuple, peut être approfondie et prolongée. Certes, la micro-informatique a créé une ère « post-médias », ou même initié une « révolution moléculaire » bien décrite par Félix Guattari ; elle a substitué à une certaine rationalité violente, concentrée dans les mains des experts, une « convivialité » elle-même décrite par Ivan Illich⁵. Il semble qu'on puisse désormais aller plus loin grâce à l'ouvrage de Jonathan Zittrain⁶ : un des traits les plus caractéristiques de cette technologie, le numérique, et c'est une leçon de cet auteur, est qu'elle est *générative* : elle est disponible à une grande variété d'utilisations fonctionnelles, ouverte, donnant la possibilité à n'importe qui de s'y greffer, de l'amender, la compléter, de manière optionnelle et réversible. La générativité renvoie à l'idée que cette modularité est une condition de succès des innovations numériques, selon l'adage « Forms follow failure ». Selon la description de celles-ci comme des innovations « horizontales »⁷, beaucoup de ruptures significatives furent en leur sein le fruit d'amateurs passionnés. On pourrait multiplier les exemples et faire remonter à loin ce lien entre informatique et ouverture. Le réseau Internet a été spécifiquement conçu, par ses ingénieurs, autour de la prédilection pour des « centres idiots » et pour des « bouts intelligents » (comme l'a bien montré l'historien de la technologie Charles Sandvig⁸) : les ingénieurs ont développé ce qu'ils ont appelé une « end to end strategy ». En prenant l'exact contrepied des technologies de la communication, ils ont construit des *normes souples* et des nœuds de réseaux à faible intelligence, l'intelligence étant concentrée sur les *terminaisons du réseau*. Contrairement au grille-pain et au sèche-cheveu, dont il est assez facile à comprendre qu'ils sont dotés d'un « script » configurant l'utilisateur, les

⁴ L'opposition entre des technologies « molaires » et des technologies « moléculaires » est classique depuis les travaux de Lewis Mumford sur l'articulation entre technique et politique et ceux de Langdon Winner sur la « politique des artefacts ».

⁵ Illich, I., 1986, *La convivialité*, Points Seuil.

⁶ Zittrain, J., 2008. *The Future of the Internet and How to Stop It*. Yale University Press.

⁷ Von Hippel, E., 2005, *Democratizing Innovation*, MIT Press.

⁸ Sandvig, C., avec Gilbert, E., Karahalios, K., 2008, « The Network in the Garden: An Empirical Analysis of Social Media in Rural Life », in *Proceedings of the 26th Annual SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, Association for Computing Machinery (ACM): 1603-1612. (awarded best paper)

micro-ordinateurs du fait de leur générativité rendent inopérante l'opposition entre des scripts et des détournements à la marge ; ils s'apparentent plus au Rembrandt que Duchamp utilisait en planche à repasser ; certes « le papier et un crayon » sont le meilleur antécédent de technologies génératives, mais n'ont pas cette caractéristique de cumulativité potentielle (ouverture à la multitude) et de réversibilité (progression par essais-erreurs).

Associée à la générativité correspond l'idée d'émergence par le bas qui couple *permissivité* et *ascendance* : la plupart des ruptures significatives de l'histoire du numérique ont été faites par des *amateurs*, des usagers qui s'élèvent au rang de co-concepteurs. Les gens qui ont créé Spip en 1998, qui s'est imposé dans la publication de sites web, l'ont fait en réaction contre un outil conçu dans un cadre professionnel, Vignette, pas adapté aux règles de la micro-édition. Le wiki en 1995 est créé par Cunningham, un enseignant, pour son usage propre ; le wifi le fut en détournement de fréquences militaires inutilisées. Le jeu vidéo ou le tableur, furent « innovés » dans un garage de la Silicon Valley : il y a dans ces innovations une prime au « brouillon tôt diffusé » plutôt qu'au système déjà organisé dans lequel personne ne peut se greffer et un cercle d'usagers qui s'engage en participant directement à la production à partir de ce qui est à sa disposition. L'adage directeur est « Worst is better » : wikipedia a pris l'ascendant sur son concurrent avec comité éditorial central. Cette générativité propre au numérique est la cause d'une difficulté particulière de lisibilité, selon un cadre politique et moral, de la révolution numérique : *le développement par le bas brouille en effet la caractéristique démocratique en lui donnant un visage flexible*. La générativité, c'est le risque qu'émerge le meilleur comme le pire : des sites utilisent des techniques UGC⁹ pour publier des informations détaillées sur le personnel des cliniques d'IVG avec appel au meurtre ; des anneaux de serveurs développent, autour des systèmes de liste noire, des projets de justice privée parfois contestables. Cette hétérogénéité rend difficile le cadrage « éthique » de ces innovations, venues du numérique participatif. En effet, c'est parce qu'elles sont maintenues comme ouvertes (contre un risque toujours existant, de type prédatatorial) que ces technologies sont irréductibles à une éthique substantielle ou à une idéologie. C'est pourquoi nous allons insister sur deux dimensions par lesquelles elles développent une dimension éthique. D'une part, l'attention doit être portée sur le fait qu'elles ont un caractère plus moral que politique. D'autre part, une des modalités majeures d'insertion de ces technologies ouvertes dans l'Etat et la société, en lien avec l'activité des grandes entreprises par exemple, est le retournement.

⁹ L'ensemble de cet ouvrage offre des exemples concrets de mobilisation de ces contenus générés par les utilisateurs.

Le but de cet exposé sera d'anticiper un certain nombre de pièges ou d'éviter le retournement, l'inversion de sens de ces technologies participatives au service de la domination.

1 Les technologies du numérique sont porteuses d'une transformation non pas politique mais morale :

Une comparaison souvent racontée par les fondateurs de Wikipedia, une *image parlante* servant à fonder l'originalité de leur choix pour des régulations fondées sur l'interaction et l'implication mutuelle, est l'expérience de cette ville des Pays-Bas, Drachten, qui depuis 2003 a adopté des zones « verkeersbordfrei » ou « routes nues » : tous les panneaux de circulation et feux ont été retirés du centre ville avec l'idée que les conducteurs prêtent plus d'attention à leur environnement quand ils ne peuvent se baser sur des règles précises de circulation routière.

Ainsi, Wikipedia, bien explorée par des approches statistiques convergentes peut être décrite comme régulée à partir des opérations de discussion sur les articles : ces tâches prennent de l'ampleur avec la venue à maturité de cette encyclopédie (30% des éditions en juillet 2006 au lieu de 10% en 2001¹⁰). Les impératifs de discussion sur Wikipedia procèdent d'une disjonction radicale entre des jugements portant sur les contenus et les jugements portant sur les personnes ; cette séparation, la considération élevée au rang de règle d'or qu'il ne faut « pas d'attaque personnelle », sont les conditions de la débattabilité. Les régulations font intervenir le principe de subsidiarité (c'est la plus petite entité qui résout le conflit), et le passage aux formes de la médiation informelle et de la sanction s'appuyant sur des corps spécialisés sont très rares en interne.

Cela nous amène à identifier le numérique à une transformation centrale : ces technologies ne seraient pas spécifiquement porteuses d'une politique, mais d'une morale, au sens où on définit par là des *comportements vertueux* ou *la formation de traits persistants de caractère*. Il y a sur la question du rapport entre une technologie et une politique deux thèses complémentaires ; la thèse la plus classique, qu'on trouve, entre autres acteurs, chez De Mul¹¹, qui dit que, en déléguant des préoccupations politiques portées par les hommes dans des disciplines d'acier et de verre, on les *prive progressivement d'autonomie morale*. Les tourniquets mécaniques dans le métro ont certes, selon une perspective utilitariste, à court

¹⁰ Kittur et alii, « He says, She Says : Conflict and Coordination in Wikipedia » *Proceedings of the SIGCHI conference on Human factors in computing systems*, San Jose, Californie, USA, p. 453-462, 2007.

¹¹ De Mul, « Des machines morales », in *Cités* 2009/3- n° 39 pages 27 à 38.

terme, lutté efficacement contre la fraude, mais ils ont fait baisser la conscience morale, la réflexion et le sentiment de responsabilité des usagers. On ne peut plus prendre le contre pied de la machine, donc on n'a plus à décider en conscience de l'autonomie morale, à adhérer aux valeurs ; même si le médecin peut *choisir d'ignorer* les décisions du système expert qui prédit pour lui les risques de décès de patients admis en unité de soins intensifs, il n'ose plus parce que il risque d'être tenu pour responsable s'il suit des intuitions erronées, d'être cloué au pilori si il a tort. On se couvre derrière la décision souveraine de la machine. La thèse complémentaire, celle de Benkler et Nissenbaum¹², dit qu'il y a une connexion structurelle entre certaines propriétés clés de la technologie « production par les pairs basée sur des communaux » et la possibilité de s'engager dans des activités « vertueuses ». Les technologies pair à pair basées sur les communaux sont par exemple le logiciel libre, divers projets scientifiques en biologie ou en astronomie où des bénévoles peuvent donner du temps machine en échange de leur association à un vaste projet : dans le projet de la Nasa *Clickworkers*, il s'agit ainsi de classer des cratères martiens, ou bien des sites de journalisme participatif où l'on produit des commentaires sur des histoires. Ces sites confèrent une opportunité à des comportements vertueux d'une part (actions morales), et d'autre part rendent visibles les résultats bénéfiques du partage, gratifiant celui qui partage, montrant le fruit, provoquant de bonnes habitudes, ils créent des vertus, rendant les gens plus disposés à engendrer ces comportements émergents.

2 Les risques d'instrumentalisation des médias sociaux par l'Etat et les grandes entreprises :

Cependant, quel est le contrecoup ? Quel est l'encadrement pour la générativité ? Un premier risque est l'agression virale. La générativité n'est pas pure car elle doit s'immuniser contre l'autodestruction. Une histoire pionnière en ce sens est celle du ver informatique lancé par Robert Morris en novembre 1988, qui n'avait pas d'intention destructrice, mais qui a dévasté le réseau pendant quelques jours ; il a obligé à la déconnexion ; l'ouverture radicale produit ainsi une forme de vulnérabilité aux tentatives d'étouffement et à la paralysie.

Symétriquement, il faut conserver le plus longtemps possible une conception très minimaliste de la régulation, et se garder d'avoir une démarche substantielle : qu'une structure favorise

¹² Benkler, Y., Nussenbaum, E., *The Journal of Political Philosophy*: Volume 14, Number 4, 2006, pp. 394–419

des contenus parce qu'ils correspondent à un bien commun plutôt que d'autres ; garder une « neutralité morale », une éthique laïque en quelque sorte du numérique. Ainsi sur Internet il y a tout: faut-il prescrire les comportements ? Remédier à ce que la plupart des sites génératifs fassent du partage d'images de chats drôles (les « lolcats »), tandis que d'autres délivrent des possibilités d'émancipation intellectuelle autour de formes culturelles éloignées du divertissement ; tandis que peu font du témoignage sur les violences ethniques au Kenya ou en Afrique (comme le site Ushaidi) ? De l'humour potache plutôt que de l'autre ? Non bien sûr.

Il y a des menaces plus délicates et c'est le but de cet exposé de les expliciter: le risque que la culture participative ne dégénère en tyrannie de la visibilité, c'est-à-dire dans l'impression d'une irréversible oppression liée au fait qu'on est toujours *visible pour quelqu'un, dans le champ de vision de quelqu'un*, qu'il n'y a plus de zones d'ombres.

L'émergence de tyrannies de la visibilité :

Des sites communautaires de covoiturage qui vous incitent à dire où vous êtes et quand, aux sites de cosurfing, aux communautés de production de connaissances qui se constituent par une injonction à la réactivité, aux sites comme Wikipedia ou Debian où toute contribution est scrutée par le regard inquisiteur des autres, il y a un commun partage des regards et une commune soumission au regard des autres. Cette omnivisibilité se fonde sur un jugement omniprésent sur la valeur (par la scrutation doublée d'une évaluation) et sur un regard permanent quant à la présence sociale et à la disponibilité, voire à la géolocalisation de la personne. Une image caricaturale de la tyrannie de la visibilité, d'ordre fantasmatique, est le projet de dessiner des « mémoires de vie numérique » par un certain nombre d'équipementiers ou d'éditeurs de logiciel, qui capteraient, sur le vif, des instants de vie, en les rattachant à une localisation géographique et à une date, permettant de les exposer à des cercles privés voire publics. Il s'agit d'une extension de la logique du blog aux photos et aux messages personnels, formant un « œil robinet » comme en parle Steve Mann : un œil qui enregistre le champ de vision individuel et le diffuse sur la toile. Mais un œil qui *donne aussi à voir son propre regard* aux autres.

Ce « regard venu d'en bas » surveille à plusieurs niveaux. Les structures statutaires, qui étaient fondées sur une base juridique, ont été remplacées par des structures que l'on pourrait qualifier de capillaires : les mécanismes de reconnaissance fonctionnent sur le mode de l'accrétion de points de vue, de l'applaudimètre, de l'acclamation, de l'agrégation aussi spontanée que violente. Ils procèdent par acclamation, voire pilori. Alors que les anciennes hiérarchies étaient ancrées solidement, donnaient une sécurité, les nouvelles sont mobiles et

évolutives, au gré des attractions, tensions, frictions, mutuelles entre individus. Il s'agit ainsi d'une crise de l'institution et d'une formidable insécurité en cas de sa généralisation¹³.

Même la réflexivité ou les autocontrôles ne permettent pas d'éviter cette tyrannie vers la conformité. Il s'agit de modérer les modérateurs (comme c'est le cas sur le site participatif Slashdot) ou de surveiller les surveillants pour considérer qu'on a trouvé la solution éthique des problèmes. Cette vision confiante dans les vertus autorégulatrices des systèmes est très insuffisante. Elle s'accompagne d'efforts pour construire de l'autocontrôle par une vigilance croisée. Slashdot est le site le plus exemplaire de cette réflexivité du collectif : le site a institué des règles de modération, avec un plafonnement des points de modération, pour éviter le copinage, et par conséquent, impose leur distribution dans l'ensemble du corps des contributeurs, au point qu'on peut parler de modération répartie. Mais il met aussi en veille des méta-modérateurs qui jugent les modérateurs. C'est précisément cette modération des modérateurs qui produit une peur de différer, , et suscite chez les modérateurs des comportements moutonniers¹⁴.

C'est pourquoi les liens institués qui y sont soumis de manière forte (on ne peut s'échapper de sa réputation quand on est universitaire, informaticien débieniste, musicien sur Myspace, alors qu'on peut quitter son identité de contributeur Youtube) doivent s'accompagner de droits qu'il faut inventer. On pourrait imaginer qu'émergent les droits suivants : *droit à la décrispation*, qui existe déjà sous la forme de la pratique de l'humour, de l'autodérision, de la fête. *Droit à la déconnexion* : il consisterait à espacer les moments d'épreuve. Comme l'a montré Luc Boltanski, un monde en réseau n'a ni début ni fin, et c'est par le projet qu'il se constitue en cité de justice ; et donc par l'évaluation des projets (l'enjeu étant d'être réemployable). Le raccourcissement des délais d'épreuve crée une invivabilité de ces cités ; on aurait besoin d'anxylitiques ; de moments de déconnexion ; des tentatives de cet ordre sont à l'origine autour des « pauses » de développeurs Debian¹⁵ (où ils sont prémunis contre les prises d'otage par d'autres sur leurs paquets) ; autour des pratiques de maintien du secret : de vote, médical, d'instruction. Ce droit doit être implémenté dans nos « majordomes numériques ».

¹³ Comme le montre Ganascia dans son ouvrage *Voir et pouvoir, qui nous surveille* (2009, éditions du Pommier, France) (p.200).

¹⁴ Lampe, Cliff and Paul Resnick. "Slash(dot) and Burn: Distributed Moderation in a Large Online Conversation Space ». In *Proceedings of ACM CHI 2004 Conference on Human Factors in Computing Systems*, Vienna Austria. 2004

¹⁵ Debian est un projet bénévole de plusieurs centaines de développeurs, pour fabriquer une distribution constituée de logiciels libres.

L'inscription problématique des médias sociaux dans nos institutions:

Mais il faudrait aller au-delà de cette vision peut-être un peu trop simple qui voit une solution à nos problèmes uniquement dans le fait que nous allons nous opposer à *l'Etat démocratique*. Ce serait sans doute succomber à une vision naïve que de faire du développement des technologies participatives un simple outil de « contre-pouvoir ». Comme l'a montré Pierre Rosanvallon, la contre-démocratie se répartit autour de trois gestes : surveiller (et c'est la plume contre la tribune du député), empêcher (et c'est la figure du résistant ou du dissident comme Thoreau), juger (et c'est l'encadrement par les contraintes judiciaires de l'exercice du pouvoir politique). Il est sûr que l'Internet dit participatif permet de développer les deux premiers gestes de contre-pouvoir, un peu moins le troisième. C'est l'exemple bien connu de Twitter en Iran, ou de Facebook en Tunisie. Les hackers de Wikileaks ou d'autres sites de partage d'information pourraient être comparés à des sentinelles, à des chiens et à chiennes de garde, fouillant les failles d'un pouvoir cherchant à se dissimuler, un peu dans la filiation des premiers journaux et des organisations populaires qui ont accompagné la Révolution Française. On pourrait considérer qu'ils s'inscrivent dans la filiation des opérations politiques produites par un Camille Desmoulins, l'organisateur de la section des Cordeliers qui voulait surveiller, entre 1790 et 1793, le pouvoir politique ; lui-même se considérait comme « un service de renseignements du peuple », contre les agioteurs, les conspirateurs. Le collectif *Regards Citoyens* en offre un exemple parlant ; il s'est emparé du nouveau règlement de l'Assemblée nationale afin d'évaluer l'impact des nouvelles sanctions financières sur la présence des députés en réunions de commissions. Il a montré un lien direct entre l'arrivée de la nouvelle loi et les retards des députés, poursuivait cette logique de production d'une contre-démocratie.

Il est nécessaire de penser non pas seulement les conditions pour rendre cet espace d'omni-visibilité vivable, supportable, mais aussi l'articulation dans un sens émancipateur entre ces nouveaux dispositifs et les formes actuelles du contrôle, l'Etat et les grandes entreprises. On postulera d'ailleurs pour ce raisonnement l'articulation de l'Etat avec les grandes entreprises, en se fondant sur une définition des sociétés démocraties capitalistes reposant sur la mise en évidence d'un lien indissoluble entre les intérêts de l'Etat et les profits des grandes entreprises collectant sur nous de manière continue et relativement invisible des bases de données.

Il faudrait ainsi insister sur le fait que les médias sociaux peuvent être mis au service de « dominations », et s'inquiéter du fait que, dans certains cas, la tyrannie de la visibilité s'articule au modèle panoptique, produisant un monstre. Le projet *Internet Eyes* à Londres en octobre 2009, en proposant à des volontaires et à des bénévoles de participer à la vidéosurveillance, pour remédier au déficit en main d'œuvres des entreprises qui gèrent les caméras, contribuant à cette logique. Une modalité essentielle de l'oppression à cet égard repose sur la façon dont s'articule la modalité de la participation collective à la surveillance, sur le mode de la contribution, et la modalité du *jeu* (visionnant des contenus d'entreprises et organisations volontaires, des internautes actifs pouvaient voir les films). Est-on dans un cauchemar, ou est-ce une opération canular, qui reprend le mot utilisé pour désigner à Londres, la Grande Roue divertissante des festivités du Millénaire?

D'une manière générale, les outils de la « sous-veillance » peuvent toujours être accusés d'être instrumentalisés par un pouvoir en place. C'est l'origine de certaines critiques adressées contre Wikileaks. De même, dans l'affaire (elle-même sera bien vite surclassée par une autre peut-être du même ordre!) de la Porsche de DSK, on a bien pu avancer l'hypothèse du « complot », en accusant Atlantico, nouvel éditeur électronique, et qui a révélé l'information sur l'identité de la presse, et dont les membres sont proches du parti du gouvernement au pouvoir, et, derrière lui, de la police, d'être dans la diffusion de cette information. L'appel à la délation se développe également pour s'en prendre à certaines pratiques qui faisaient jusqu'alors l'objet de tolérance sociale. Avec la possibilité, démultipliée par Internet, donnée au dénonciateur de rester anonyme, se renforcent ainsi des normes sociales appuyées par l'Etat. Cela peut se faire de manière plus insidieuse, pour diminuer l'opacité sociale (ainsi, un site s'est créé, *Cocu 2.0* pour des dénonciations anonymes d'adultères ; le cocu est prévenu ; s'il veut connaître le nom de l'amant ou de la maîtresse, il doit déboursier quelques euros). Evgueny Morouzov¹⁶ définit le cyber-utopisme comme « une croyance naïve dans le caractère émancipateur de la communication en ligne qui repose sur un refus obstiné de reconnaître son revers »

En soulignant plus haut que les technologies numériques étaient « génératives », nous souhaitions dépasser l'opposition entre le molaire et le moléculaire . Une tentative novatrice pour opérer un tel dépassement a été celle de Gilles Deleuze pour penser, appuyées sur des dispositifs informatiques, les « sociétés de contrôle ». Société de contrôle est un syntagme proposé par Gilles Deleuze

¹⁶ Morozov, E., 2011, *The Net Delusion, The Dark Side of Internet Freedom*, Public Affairs.

(1990), reprenant une expression de William Burroughs, pour désigner les sociétés d'après la fin des institutions disciplinaires. Il consiste à décrire une évolution depuis des milieux d'enfermement (moules) vers des milieux d'endettement (modulations) où l'on n'en finit jamais avec rien. Société de contrôle est un syntagme proposé par Gilles Deleuze, reprenant une expression de William Burroughs, pour désigner les sociétés d'après la fin des institutions disciplinaires. L'idée générale en est la suivante. On serait passé d'une succession de milieux d'enfermement (l'école, la caserne, l'usine, l'hôpital, l'asile,...) à l'immersion dans une même modulation d'accès, de la naissance à la mort, qui pourrait être qualifié de milieu d'endettement. La notion de « milieu d'enfermement » définit le moment des sociétés où prévalaient des institutions disciplinaires, bien décrites par Foucault ; il repose sur deux mécanismes : un mécanisme de *concentration* dans l'espace (qui est rendu compatible avec le contrôle par la répartition des corps selon le procédé du panoptique), et un mécanisme *d'ordonnement* dans le temps des divers milieux clos marqués par l'imposition de disciplines, de telle sorte que le passage de l'un vers l'autre soit espacé et successif. Les « sociétés de contrôle » opposent trait pour trait un autre modèle. La formation permanente a remplacé l'école, et le contrôle continu l'examen.. Les soins en « milieu ouvert » se substituent à l'hôpital. La sectorisation, la psychiatrie de secteur, ont remplacé l'incarcération dans l'asile. D'autres exemples qui ne sont pas présents dans le vieux texte de Deleuze pourraient être énumérés : le bracelet électronique, pour les crimes et délits mineurs, a remplacé la prison. A cet égard, peut-être que la catégorie la plus centrale pour décrire toute cette évolution est celle de *l'homme endetté*, qui aurait remplacé l'homme enfermé¹⁷.

Le point central est que cette nouvelle figure s'appuie sur le traitement anticipé des phénomènes déviants (ou plus exactement sur la détection des troubles de bas niveau, sur l'anticipation préventive). Cela se traduit par le dépistage prédictif, ou le renversement de la présomption d'innocence en présomption de culpabilité. La « police d'intervention », multipliant les contacts et les interventions avec la population, a pris un primat sur la police axée sur le grand banditisme et la délinquance financière, à travers le dogme de la « tolérance zéro » ou la théorie dite de la « vitre cassée. Le dépistage prédictif a remplacé la sanction a posteriori de l'échec scolaire¹⁸. Or il faut bien reconnaître que le fonctionnement de certains

¹⁷ Deleuze, G., « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », 1990, *L'autre journal*, n°1, p.246.

¹⁸ En revanche, d'autres illustrations des sociétés de contrôle, présentes dans le texte de Deleuze semblent un peu tirées par les cheveux, car éloignées des institutions de pouvoir, telle cette longue allusion au passage au système de changes flottants voire semi-flottant (le serpent monétaire, qui se serait substitué à la vieille taupe des changes

médias sociaux, dont Facebook est un exemple emblématique, pourrait correspondre à ce mode de fonctionnement. Le modèle du contrôle est fondé sur une *modulation d'accès a priori*, plus fine, dégradée et subtile, mais excluante, afin d'enrayer le délit avant qu'il n'apparaisse, comme l'illustre le cas des logiciels de détection automatique qui suppriment certains statuts sur le réseau social numérique, parce qu'ils contiennent des mots jugés offensants. De même sur Wikipedia, 90% des vandalismes selon Kittur sont effacés avant même qu'ils ne soient lus par des visiteurs, dans les toutes premières minutes. La pratique du « bandeau » sur Wikipedia, où un contenu non conforme peut être signalé à des modérateurs par quiconque, puis traité par d'autres, voisine avec la « patrouille IRC » qui elle réalise plutôt une surveillance tous azimuts, robotisée, sur le modèle du surveillant de la société de contrôle (il s'agit de détecter les vandalismes avant même qu'ils apparaissent, cela rappelle beaucoup une caractéristique chez Deleuze de la société de contrôle, l'anticipation). Cela devient un peu plus vrai avec les « boutons délation » un peu partout sur les sites communautaires, ou avec la pratique permanente de la *notation*.

L'argument majeur pour soutenir la thèse que les nouveaux médias sociaux contribuent à renforcer le dispositif panoptique est sans doute le fait qu'ils capturent et ainsi font *plonger* l'attention. Ainsi, comme le notent Pierre-Antoine Chardel et Gabriel Périès¹⁹, l'usage de *Google Latitude* neutraliserait la vigilance contre le panoptique, contribuerait à se familiariser avec son existence, et, pourrait-on ajouter, produirait une sorte de fascination curieuse qui pourrait faire perdre le recul critique. Il y aurait ainsi une prééminence nouvelle, dans nos sociétés, des opérations de production idéologique. Les forces de communication, de *storytelling*, l'emporteraient sur les forces d'interdiction, de police, de proscription. Le pouvoir le plus efficace serait désormais celui qui séduit, celui qui s'impose en *se substituant*, par la séduction de son énoncé attirant, au lieu de s'imposer en *supprimant*, par la censure.

Conclusion

Nous avons vu que les technologies numériques, conçues depuis leur origine autour de la mise en valeur des architectures ouvertes et génératives, disposent à une transformation morale. A la différence de certaines technologies, qui, en réservant à leurs concepteurs la fabrication de

fixes). Cela semble assez absurde sous peine d'imaginer que, depuis l'Euro, les pays européens ont quitté les sociétés de contrôle. Prodiges et vertiges, mais aussi démons, de l'analogie.

¹⁹ P.A. Chardel et Gabriel Rockhill, 2009, dir., *Technologies de contrôle dans la mondialisation : enjeux politiques, éthiques et esthétiques*, Paris, Kimé, 2009, p. 39.

« scripts », affaiblissent le sentiment moral en inscrivant en dur dans la technologie une « politique », les technologies génératives, parce qu'elles développent l'autonomie, *renforcent le sentiment moral*. Autour de l'ouverture, elles organisent les conditions de mise en discussion et de transformation politique de leurs algorithmes et de leur code. En revanche, dans le même mouvement, ces mêmes technologies organisent une tyrannie de la visibilité, qui peut dans certains cas d'articulation renforcer la domination introduite par ce qui apparaît être au centre du nouveau dispositif de pouvoir dans les démocraties libérales, l'alliance entre l'Etat libéral et de grandes entreprises pourvoyeuses d'emploi ou de croissance. Ainsi, le marketing, mais un marketing réinterprété dans sa dimension de « viralité », serait de plus en plus l'instrument ultime de contrôle social, la couleur majeure d'un nouveau pouvoir, dans un contexte d'économie de l'attention. En faisant le pouvoir attirant, en renouvelant cet attrait, il est destiné à empêcher même la pensée de l'acte répréhensible.